

ACADÉGAMIQUE



HAUSSE DES FRAIS: L'INDEXATION PÉQUISTE N'EN EST PAS UNE

A lors que le Parti Québécois répète à outrance que le Sommet sur l'éducation a été une réussite, un constat s'impose : des décisions extrêmement importantes ont été prises en très peu de temps. Cet Acadégamique vise à synthétiser de manière critique ces mesures.

UNE HAUSSE DE 3 %

Peu après la fin du Sommet sur l'éducation supérieure, le gouvernement péquiste a annoncé qu'il indexerait les frais de scolarité de 3 % par année.

Disons le clairement : l'indexation péquiste n'en est pas une. Ce qu'on nous impose ici est bel et bien une nouvelle hausse – perpétuelle cette fois-ci. La facture universitaire augmentera ainsi d'au moins 70 \$¹ à partir de l'automne prochain. Pourquoi 3 % ? Entre l'inflation (2 %) et la croissance des coûts de système des universités (3,5 %), le gouvernement a décidé de choisir ce chiffre d'une manière arbitraire. Cela aurait tout aussi bien pu être 2,5 %. Les mauvaises langues rétorqueront que ces deux indicateurs économiques en sont arrivés à un consensus...

LES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES

Et ce n'est pas tout. En effet, à l'instar de cette hausse de 3 %, le Parti Québécois a également décidé « d'indexer » les frais institutionnels obligatoires (FIO) de 3 % par année. On parle ainsi non plus d'une hausse moyenne de 70 \$, mais bien de 94 \$... la première année.

Les FIO sont l'ensemble des autres frais qui restent si l'on enlève à la facture étudiante les frais de scolarité : les frais liés à l'admission, à l'inscription, aux examens et aux stages, les frais technologiques, les frais d'accès aux locaux, les frais de service aux étudiant-e-s, et les services de sports et de loisirs.

De par leur nature, ils sont déterminés par les universités. Ainsi, ils varient de 70 \$ à l'UQO à environ 1 500 \$ à McGill et sont en moyenne de 807 \$.²

Le danger avec ce genre de mesures c'est qu'elles paraissent à première vue minimes. Pour la plupart, 100 \$ ne représente que quelques heures de travail. Le réel problème apparaît cependant plus évident lorsque l'on regarde la situation à plus long terme : d'ici à ce que les enfants inscrits à la maternelle en 2013 entrent à l'université, le coût d'une année universitaire aura augmenté de 1 000 \$. Et d'ici là, rien ne garantit que la situation économique des étudiantes et des étudiants – déjà extrêmement précaire³ – ne se détériorera pas plus.

“ **NOUS POUVONS CONCLURE QUE
DORÉNAVANT LES DROITS DE
SCOLARITÉ SERONT
RAISONNABLES ET PRÉVISIBLES** ”

— Communiqué de presse du Parti Québécois, 26 février 2013

DES «CHANTIERS» POUR MIEUX (DÉ)CONSTRUIRE LE QUÉBEC

Non content d'avoir rendu l'éducation supérieure accessible, le Parti Québécois a de surcroît annoncé l'instauration de cinq grands chantiers, soit cinq comités consultatifs. Ils portent sur les sujets suivants :

1. La redéfinition des règles de gouvernance

On souhaite ici changer les lois qui régissent la gouvernance universitaire, soit la manière dont les décisions sont prises dans les universités. Plutôt que d'aller dans le sens d'une autogestion des établissements d'éducation postsecondaire par la communauté interne, solution prônée par l'ASSÉ, le

gouvernement s'en va vraisemblablement vers la reprise d'un projet de loi abandonné en 2008.

Alors fortement critiqué par l'ASSÉ, ce projet de loi visait notamment l'inclusion d'une majorité d'actrices et d'acteurs externes sur les conseils d'administration. En effet, les membres externes n'ont habituellement que très peu de compréhension de la mission académique des cégeps et des universités : ils et elles voient ces établissements comme des entreprises privées à rentabiliser. Cette vision marchande de l'éducation est nécessairement en lien avec la marchandisation généralisée des services publics.

En accentuant cette présence externe sur les CA, le gouvernement met tout simplement la hache dans la qualité de l'éducation, car les dépenses académiques ne sont habituellement pas rentables d'un point de vue strictement financier.



2. La création d'un Conseil national des universités

Pour faire suite à sa proposition d'assurance-qualité, le gouvernement du Québec souhaite mettre en place un conseil des universités, soit une instance qui aurait comme mandat la surveillance des universités et des programmes qui y sont donnés.

Comme l'ASSÉ le faisait remarquer dans son dernier Acadégamique⁴, le danger avec cette instance est la création d'un comité politique jugeant de la pertinence des différents programmes en fonction de critères marchands. Un programme de philosophie peut ainsi sembler bien peu rentable économiquement même si son but est d'abord et avant tout de transmettre un savoir millénaire.

3. L'actualisation des programmes donnés au cégep

En plus de ces deux comités, le gouvernement ouvre aussi un chantier pour « optimiser l'offre de formation collégiale au Québec afin de permettre, notamment, une plus grande concertation entre les cégeps et leur milieu ». On en comprend donc qu'on souhaite en fait arrimer les cégeps aux marchés locaux de manière encore plus importante qu'en ce moment. Rappelons qu'historiquement les mesures de ce genre se traduisent par la création de nombreux programmes courts, malheureusement rapidement désuets.



4. La modification du financement des universités

Ce chantier aura comme tâche première de revoir la façon dont les FIO sont perçus dans les universités pour tenter de mieux les régler. Outre ces faits, bien peu d'information est disponible sur ce chantier.

5. L'amélioration de l'aide financière aux études

Ce conseil se verra confier la lourde tâche d'améliorer l'aide financière aux études. Pour mieux faire passer sa hausse des frais, le gouvernement Marois a annoncé qu'il augmenterait le seuil de la contribution parentale dans le calcul des prêts et bourses à 45 000 \$. De son côté, l'ASSÉ milite en faveur de l'abolition pure et simple de ce seuil et pour l'instauration d'un régime d'aide financière aux études permettant réellement aux étudiantes et aux étudiants de pouvoir vivre correctement pendant leur scolarité, et ce, sans s'endetter.

Notons que ce chantier a commencé le 20 mars et que si la FEUQ a été invitée pour y participer, l'ASSÉ ne l'a pas été.

CONCLUSION

Face à ces nombreuses possibilités de recul en éducation, beaucoup se demanderont ce que nous pouvons faire. Il n'est pas dans la tradition de l'ASSÉ de participer à ce genre de chantier : nous voyons plutôt les gains en éducation comme des résultats de mobilisations générales et de luttes populaires.

Une seule solution semble donc possible, continuer de se mobiliser à long terme contre la myriade de mesures régressives du Parti Québécois. Hausse des frais de scolarité, coupures dans les cégeps et les universités, coupures dans l'aide sociale, coupures dans la santé, coupures dans les CPE, coupures dans l'assurance-chômage au Canada, toutes ces mesures ont un nom commun : austérité budgétaire.

Alors qu'en Europe, on se révolte de plus en plus contre ces mesures qui détruisent peu à peu les vies de milliers de personnes, au Québec on tarde encore à voir le lien qui les unissent entre elles. Face à une attaque aussi globalisée, nous aurons plus que jamais besoin d'une réponse tout aussi globale.

1 - <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/26/002-004-sommet-mardi-situation.shtml>

2 - <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/25/001-sommet-enseignement-superieur-ouverture-premier-jour.shtml>

3 - Pour plus d'informations sur le sujet, nous vous conseillons le mémoire sur la gratuité scolaire de l'ASSÉ, disponible au <http://www.gratuitescolaire.info/mob/fr/memoire.pdf>

4 - Disponible en ligne au <http://www.gratuitescolaire.info/mob/fr/acadegamique.pdf>